



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

incendie criminel d'un abattoir de l'Ain

Question au Gouvernement n° 1190

Texte de la question

INCENDIE CRIMINEL D'UN ABATTOIR DE L'AIN

M. le président. La parole est à Mme Olga Givernet, pour le groupe La République en marche.

Mme Olga Givernet. Monsieur le Premier ministre, dans la nuit de jeudi à vendredi, mon département de l'Ain a été marqué par un incendie criminel, perpétré contre l'abattoir situé à Hotonnes, dans le Haut-Valromey.

C'est un acte grave qui a été commis. Il touche quatre-vingts familles aindinoises et, plus largement, tout un bassin de vie. Je veux leur apporter tout notre soutien. Je veux aussi rappeler qu'ici, à l'Assemblée nationale, nous soutenons les acteurs de l'alimentation ; le projet de loi que nous voterons dans quelques minutes en est la preuve. Nous pouvons avoir des débats, nous pouvons avoir des visions différentes. Mais rien, jamais, ne justifie la violence. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.)*

Ce qui rend d'autant plus inadmissible cet incendie criminel, c'est que, lors de la discussion du projet de loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous, dit ÉGALIM, nous avons vu des éleveurs, des producteurs passionnés par leurs métiers. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM ainsi que sur quelques bancs du groupe LR.)* Nous savons leur respect pour la condition animale, et le projet de loi renforce les mesures allant déjà en ce sens. Nous savons leur envie de produire une alimentation de qualité. Ils méritent tout notre respect et nous les saluons pour leur travail. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.)*

L'Assemblée nationale soutient la filière dans son ensemble. Ne les laissons pas être les victimes d'une poignée d'activistes.

Monsieur le Premier ministre, quelles mesures envisagez-vous pour protéger ces professions aujourd'hui plongées dans l'inquiétude ? Quels sont les moyens engagés pour assurer rapidement la tranquillité des éleveurs, des professionnels de l'abattoir, des bouchers et des charcutiers ciblés par ces attaques ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.)*

M. Damien Abad. Et qui les a excités, ces activistes ?

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État chargé des relations avec le Parlement.

M. Raphaël Schellenberger. Il n'y a personne, aujourd'hui !

M. Christian Jacob. Et le ministre de l'intérieur, qu'en dit-il ?

M. Pierre-Henri Dumont. Il est à Lyon !

M. Michel Herbillon. Le Premier ministre n'a pas excusé son absence !

M. Christophe Castaner, *secrétaire d'État chargé des relations avec le Parlement*. Mesdames et messieurs les députés, permettez-moi d'abord de vous présenter les excuses de M. Stéphane Travert, ministre de l'agriculture et de l'alimentation, qui ne peut être présent mais qui est évidemment – comme l'ensemble du Gouvernement – attentif au sujet que vous évoquez.

Les attaques dont ont été victimes des abattoirs et des établissements tenus par des professionnels de la viande sont en effet absolument inadmissibles. Le Gouvernement les condamne aussi fermement que possible : la liberté d'opinion est garantie – et la garantir est notamment le rôle de l'Assemblée nationale – mais en aucun cas un choix individuel ne doit se traduire par de telles violences. Aucune idée, jamais, ne peut justifier de tels agissements !

L'incendie du 28 septembre 2018 à Hotonnes, dans votre département, a détruit partiellement un abattoir. L'enquête conduite sous le contrôle de l'autorité judiciaire mobilise d'importants moyens pour identifier et interpeller ceux qui sont à l'origine de cet incendie manifestement criminel.

M. Christian Jacob. Et Collomb, il en pense quoi ?

M. Damien Abad. C'est vrai, ça ; le ministre de l'intérieur aurait pu venir !

M. Christophe Castaner, *secrétaire d'État*. Au nom du Gouvernement, je veux vous assurer de notre plus total soutien ; vous pouvez en assurer les familles touchées par cet incendie.

M. Damien Abad. Ils ne vous écoutent pas, ils ne vous écoutent plus !

M. Christophe Castaner, *secrétaire d'État*. Je pense aussi à toutes les victimes de ces groupuscules qui tentent depuis plusieurs mois de déstabiliser une filière dont l'activité répond aux besoins quotidiens des Français. L'élevage est essentiel pour notre monde rural, et nous sommes tous ici attachés à la ruralité. Dès le 5 juillet, le ministre de l'intérieur, agissant en lien étroit avec le président de la Confédération française de la boucherie, boucherie-charcuterie, traiteurs, a adressé à l'ensemble des préfets de région des directives pour qu'une coordination locale, au plus près du terrain, soit instaurée afin d'assurer la sécurité des différents sites d'exploitation et des commerces concernés.

Je souhaite, madame la députée, vous rappeler l'engagement total du Gouvernement pour que la liberté d'opinion soit garantie, mais qu'elle ne prenne en aucun cas cette forme-là ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM ainsi que sur quelques bancs du groupe MODEM.*)

Données clés

Auteur : [Mme Olga Givernet](#)

Circonscription : Ain (3^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1190

Rubrique : Ordre public

Ministère interrogé : Relations avec le Parlement

Ministère attributaire : Relations avec le Parlement

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [3 octobre 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [3 octobre 2018](#)